

Déroulement de l'évaluation

L'évaluation de départ doit avoir lieu avant la signature du contrat de formation avec l'établissement d'enseignement. Elle dure généralement 1h et comprend 30min de partie théorique et 30min de partie pratique. Il existe plusieurs méthodes d'évaluation de conduite.

La première méthode

Elle consiste à tester les élèves avec un logiciel informatique soit sur un ordinateur, soit sur un simulateur de conduite. Il s'agira de tests psychotechniques vérifiant les réflexes, la coordination, test de vue... etc. Le test s'accompagne parfois d'un questionnaire.

La seconde méthode

Elle consistera à tester l'élève en situation réelle. Il devra circuler en situation réelle au volant d'une voiture. Un moniteur sera en charge de cette évaluation. Le formateur se basera sur l'expérience de conduite de l'élève (s'il possède déjà un permis moto par exemple ou s'il doit passer le permis suite à annulation du permis), sur sa connaissance du véhicule, sur son attitude vis-à-vis de la sécurité et des autres usagers, sur son habileté, sur sa compréhension, sa mémoire, sa perception et son émotivité pour proposer une durée de formation initiale. Cette évaluation est réputée comme étant plus fiable que la méthode informatique.